

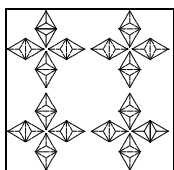
## Description

ORALITE® VC 310 Marine est un produit solide, résistant aux intempéries, conçu pour une utilisation intensive à l'air libre pour des applications marines ne nécessitant pas l'approbation Solas. Le produit se prête à une découpe à l'emporte-pièce et pour traceur et est facile à appliquer sur des substrats rigides. Le produit ne nécessite pas de vernis de scellement. Il n'est pas recommandé de sérigraphier ce produit. ORALITE® VC 310 Marine est étanche, stabilisé contre les UV et assure une visibilité longue distance.

## Composition du produit

Le film ORALITE® VC 310 Marine se compose d'éléments pyramidaux (microprismes) rétro réfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère stabilisé contre les UV, souple, à surface lisse, solide et résistant aux intempéries. La surface des prismes est enduite d'une couche d'aluminium pour renforcer l'effet miroir des facettes des prismes. L'épaisseur de la couche finale ne dépasse pas 0,20 mm et a pour base un adhésif à froid d'une grande pégosité. Elle est monocouche et ne nécessite pas de vernis de scellement.

## Motif du logo du film



## Couleur

ORALITE® VC 310 Marine existe en vert, rouge, jaune, orange et bleu. La couleur doit se situer dans la zone définie par les coordonnées chromatiques et le facteur de luminance fournis dans le tableau 2, lorsque les mesures sont prises conformément aux provisions n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées déterminent la conformité chromatique, mesurées avec le facteur de luminance  $D_{65}$  au moyen d'un appareil Hunter LabScan.

## Rétro réflexion

Lorsqu'il est éclairé selon l'éclairage A standard de la CIE et mesuré conformément aux dispositions n° 54 de la CIE, le coefficient de rétro réflexion ( $R'$ ) du film ORALITE® VC 310 Marine a pour valeurs typiques celles indiquées dans le tableau 1. Ces valeurs sont une moyenne des angles de rotation 0° et 90°.

## Résistance aux impacts

Le film ORALITE® VC 310 Marine ne doit présenter aucun signe de fissuration ou délamination en dehors de la surface réelle d'impact lorsqu'il subit un impact de 1,13 Nm généré par un poids de 0,91 kg au bout arrondi de 16 mm, conformément à la norme ASTM D4956.

## Adhésif

L'adhésif est recouvert d'un protecteur que l'on retire en décollant, sans avoir à le tremper dans l'eau ou dans d'autres solvants. Une bande de 25 mm produit une telle adhésion qu'il faudrait supporter un poids de 800 g pendant 5 minutes sans se détacher du support pour une distance supérieure à 50 mm lorsqu'elle est appliquée à une surface lisse d'aluminium, tel que spécifié dans le test d'adhérence de l'ASTM 4956.

## Rétrécissement

Un spécimen carré de 230 mm du revêtement avec protecteur doit être conditionné au minimum 1 heure à une température ambiante de 22° C et avec 50% d'humidité relative. Le protecteur est ensuite retiré et le spécimen placé sur une surface plate, le côté adhésif vers le haut. 10 minutes après, le protecteur est retiré et à nouveau 24 heures après, le spécimen est mesuré pour déterminer le nombre de variations dimensionnelles. Aucune des dimensions du spécimen ne doit pas rétrécir de plus de 0,8 mm en 10 minutes et de 3,1 mm en 24 heures.

## Flexibilité

Le revêtement est conditionné pendant 24 heures à une température ambiante de 22° C et avec 50% d'humidité relative. Une fois le protecteur retiré, le revêtement doit être suffisamment souple pour ne présenter aucune fissuration lorsqu'il est plié pendant une seconde autour d'un mandrin de 3,1 mm de diamètre, l'adhésif étant en contact avec le mandrin.

## Instructions d'application

Le produit doit être appliqué lorsque la température du film et du substrat se situe entre 15° C et 38° C afin d'assurer une bonne adhérence. La surface doit être propre et exempte de graisse, d'huile et de salissures. Utilisez une serviette propre et de l'alcool isopropylique ou un produit similaire pour nettoyer la surface avant application. Si des bulles d'air apparaissent, utilisez une épingle pour les percer ainsi qu'une raclette pour expulser l'air par l'orifice créé par l'épingle.

Veuillez contacter ORAFOL pour des instructions d'application complètes.

## Garantie

Veuillez contacter ORAFOL pour plus de détails. Les informations sur les conditions de garantie dépendront de l'application.

## Durée de conservation

Le film doit être utilisé dans l'année suivant la date d'expédition. Tous les rouleaux, y compris ceux en partie utilisés, doivent être conservés dans leur emballage initial, à plat. Le produit doit être stocké dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conservez-le à une température ambiante de 20° C et à 50 % d'humidité relative.

**Tableau 1 - Rétroreflexion**

Couleur	Observation / Angle d'entrée ( $\beta$ )					
	0,10° / -4°	0,10° / +30°	0,20° / -4°	0,20° / +30°	0,50° / -4°	0,50° / +30°
Jaune	800	450	470	270	110	51
Orange	475	265	280	160	64	30
Rouge	200	115	120	72	28	13
Vert	200	115	120	72	28	13
Bleu	95	50	56	32	13	6

Toutes les valeurs s'expriment en cd/lux/m<sup>2</sup>.

**Tableau 2 - Limites de spécifications couleurs**

Couleur	Coordonnées chromatiques*									
	1		2		3		4		Y%	
	x	y	x	y	x	y	x	y	Min.	Max.
Jaune	0,498	0,412	0,557	0,442	0,479	0,520	0,438	0,472	12,0	30,0
Orange	0,550	0,360	0,630	0,370	0,581	0,418	0,516	0,394	7,0	25,0
Rouge	0,613	0,297	0,708	0,292	0,636	0,364	0,558	0,352	2,5	11,0
Vert	0,030	0,380	0,166	0,346	0,286	0,426	0,201	0,776	2,5	11,0
Bleu	0,114	0,030	0,244	0,202	0,190	0,247	0,066	0,208	1,0	10,0

\*) Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité, mesurées avec le facteur de luminance D<sub>65</sub>.

## NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche, que la société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale, et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.